

**COMMUNE DE COURVIERES  
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2014  
PROCES VERBAL**

Lieu : Mairie de Courvières

Président : M. LIEGEON Eric  
Secrétaire : M. FABRE Yannick  
Membres présents : tous

Ordre du jour :

- approbation du compte-rendu du 30 mars 2014
- composition des commissions communales
- désignation des délégués dans les organismes extérieurs
- délégation de fonctions et de signatures maire/adjoints
- fixation du taux des indemnités du maire et des adjoints
- vote des trois taxes communales (TH, TFB et TFNB)
- école
- accès piéton à la chapelle
- logement de la mairie
- randonnée des fruitières
- Questions diverses

Monsieur le maire ouvre la séance à 20H.

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 30 MARS 2014**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Monsieur le maire propose de créer des commissions au sein de la municipalité, afin de répartir les tâches entre les différents conseillers.

Chaque commission comprendra un responsable qui sera chargé de la réunir.

Les responsables sont les suivants :

- Budget/finances : M. GRESSET Christophe
- Appel d'offres/ouverture des plis : M. LIEGEON Eric
- Forêt : M. BAZILE Claude
- Bâtiments communaux : M. JEANNERET Stéphane
- Communication/information : M. FABRE Yannick
- Voirie : M. GRESSET Christophe
- Assainissement : M. PERRIN Anthony
- Urbanisme : M. LIEGEON Thierry
- Fêtes/cérémonies/animation : Mme MATEUS Blenda

- Entretien du village/cimetière/chapelle : M. GARNIER Claude et M. VAUCHER Jean-Maurice
- Social : Mme DELACROIX Fabienne
- CCAS : Mme DELACROIX Fabienne, M. PERRIN Anthony, M. LIEGEON Thierry, M. BAZILE Claude, M. GIRARD Bernard, M. COURTEBRAS Maurice, Mme FORGERON Michelle et Mme GARNIER Josiane

### **DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS**

Monsieur le maire explique que des délégués doivent également être désignés pour représenter la commune dans les organismes extérieurs.

La répartition suivante est décidée :

- Communauté de communes (CFD) : M. LIEGEON Eric et M. FABRE Yannick
- Syndicat des eaux de Vau-les-Aigues :
  - titulaires : M. GRESSET Christophe et M. GARNIER Claude
  - suppléants : M. JEANNERET Stéphane et M. PERRIN Anthony
- Ecole : M. FABRE Yannick, Mme DELACROIX Fabienne et Mme MATEUS Blenda

### **DELEGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURES MAIRE/ADJOINTS**

Voir documents ci-joints. *[délibération n°1]*

### **FIXATION DU TAUX DES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser au maire et aux trois adjoints les indemnités suivantes, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014 :

- Maire : 17 % de l'indice 1015, soit une indemnité de 646.25 € brute par mois
- Adjoints : 6.60 % de l'indice 1015, soit une indemnité de 250.90 € brute par mois pour chaque adjoint. *[délibération n°2]*

### **VOTE DES TROIS TAXES COMMUNALES**

Monsieur le maire rappelle les taux appliqués en 2013 pour la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti et la taxe foncière sur le non bâti.

Il propose de fixer les taux pour l'année 2014.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir les taux de 2013 pour 2014, soit :

- Taxe d'habitation : 15.43 %
- Taxe foncière sur le bâti : 5.99 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 15.07 % *[délibération n°3]*

### **ECOLE**

☐ Suite aux courriers des maires de Boujailles et de Courvières, la décision de fermeture d'une classe est reportée au mois de juin et sera prise en fonction du nombre d'enfants scolarisés à la rentrée 2014/2015.

▣ La municipalité va proposer une rencontre avec les parents des enfants scolarisés à l'extérieur, afin d'étudier au cas par cas leur situation.  
En effet, face à la menace de fermeture de classe, le conseil souhaiterait, dans la mesure du possible, que l'ensemble des enfants de Courvières soient scolarisés à Courvières.

### **ACCES CHAPELLE**

Un parking sera créé à la sortie du village direction Boujailles.  
Depuis ce parking, un balisage sera réalisé pour se rendre à pieds à la chapelle.

### **LOGEMENT MAIRIE**

Ce logement étant disponible depuis quelques semaines, une annonce de location sera déposée et Stéphane JEANNERET est chargé de le faire visiter.  
La location de cet appartement se portera de préférence sur une famille avec enfants.

### **RANDONNEE DES FRUITIERES**

Devant l'importance de cette manifestation pour notre commune, qui aura lieu le dimanche 18 mai, le conseil municipal apportera sa contribution et invite toutes les personnes intéressées à participer aux deux réunions de préparation organisées par la CFD : le 17 avril à 20H à BANNANS et le 24 avril à 20H à COURVIERES.

### **QUESTIONS DIVERSES**

▣ **Propreté du village** : le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise DOLE pour le nettoyage des rues du village.  
Ce devis chiffre les travaux à réaliser (raclage, balayage, désherbage des bordures et des trottoirs) pour un montant total de 2 630 € HT. *[délibération n°4]*

Une rencontre a eu lieu avec l'entreprise VUILLEMIN TP de Bannans pour faire le point sur les travaux de réparation de bordures et de regards au sein de la commune.  
Le devis initié par le conseil municipal précédent est validé pour ces travaux. *[délibération n°5]*

La place de l'entrée du village (depuis Boujailles) sera nettoyée, puis dans un deuxième temps, une répartition de ce site entre les différents utilisateurs recensés (entreprise ROBERT JARDINS, messieurs SONNEY Alain et KOVACIC Christian sera effectuée.  
La finalité de cette opération est de permettre à chacun de réaliser son activité tout en conservant une entrée de village propre et bien entretenue.

▣ **Forêt** : une réunion sera organisée prochainement avec les responsables ONF et le conseil municipal.  
Elle permettra d'échanger sur la gestion de notre forêt communale et sur les méthodes de fonctionnement entre ONF et commune.

▣ **Fête des mères** : le repas traditionnel de la fête des mères aura lieu le vendredi 23 mai à 20H au centre d'accueil.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close à 23H15.